

ÉDITION JANVIER 2019 #5

# L'Agglo

# le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION  
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

RAON-L'ÉTAPE



L'agglo.



Saint-Dié  
des  
vosges

**ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE****#1 2019, pour imaginer le territoire de demain**

«Une année de plus pour faire la différence en étant sur une ligne offensive et non défensive» Plus de 500 personnes ont assisté à l'Espace François-Mitterrand à la traditionnelle cérémonie des vœux de David Valence. Les enjeux définis par le Président de l'Agglomération ne conduiront pas à forcément ressembler à d'autres, mais à développer la singularité d'un territoire, généreux et inventif. «Faire la différence, c'est d'abord ouvrir à 360° notre ville et notre agglomération», cela en travaillant avec les partenaires naturels, et en rompant «la ceinture d'isolement». En juillet, le Tour de France passera par la Déodatie, une chance pour toute l'agglomération qui profitera pleinement de ce 3<sup>e</sup> événement télévisuel mondial.

**#2 Toujours plus de services !**

Une nouvelle Maison de Services Au Public a été inaugurée à Corcieux. Comme les sept MSAP de l'agglomération (Raon-l'Étape, Allarmont, Senones, Anould, Provençères-et-Colroy, Bande-Laveline et Saint-Dié-des-Vosges), elle s'inscrit dans la politique de solidarité et d'équité territoriale de l'intercommunalité. Elle est dotée notamment de six ordinateurs. L'animatrice Isabelle Kuhn apporte son aide et ses conseils. De nombreux organismes y tiennent des permanences : Mission Locale, MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), FMS (Fédération Médico Sociale), EIE, Espace Info Energie, CAP EMPLOI.

**#3 Les assises du tourisme mobilisent**

Le développement économique et touristique s'affiche en tête des priorités de l'Agglomération. Les premiers résultats (le classement de l'OTI en première catégorie et le label Commune Touristique pour 14 communes) sont probants. Les assises du tourisme ont porté un éclairage sur le tourisme nature et familial, un important potentiel à développer, et sur les espoirs qui reposent sur le patrimoine industriel et architectural. Un contrat de réciprocité avec Eurométropole de Strasbourg et la Vallée de la Bruche apporte sa part d'intérêt.

**#4 Des animations appréciées**

Pour le plaisir des enfants, la parade de la Saint-Nicolas à laquelle participaient des communes de l'agglomération a bravé une météo particulièrement difficile. En décembre, des animations ont soutenu l'action du Téléthon. Le marché de Noël, l'ouverture de la patinoire sur le Jardin Simone-Veil, sans oublier l'inauguration du skatepark de Saint-Dié-des-Vosges, une structure de 1 300 m<sup>2</sup>, des concerts et encore bien d'autres possibilités de se divertir ont marqué la fin d'année déodatienne.

**Directeur de la publication :** David Valence  
**Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :** service Communication  
**Impression :** l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59  
 www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges  
**Charte graphique :** DargDesign - 06 09 53 52 46  
 www.dargdesign.com - Anould  
**Diffusion :** Médiapost



## L'UNION FAIT LA FORCE

L'année 2019 sera riche en réalisations et en projets pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Ces réalisations et ces projets seront portés par un **budget sérieux** : les taux de fiscalité n'augmenteront pas, les économies de gestion seront à l'ordre du jour, l'endettement ne déviara pas des objectifs fixés dans notre pacte fiscal, conclu dès 2017.

En 2019, l'Agglomération agira pour plus de justice, plus de liens entre les territoires, **un développement ambitieux du monde rural, en lien avec les villes et bourgs structurants**. Nous prévoyons de consacrer 500 000 euros au **soutien aux petites communes** dans leurs investissements, nous investirons pour aménager une nouvelle Maison des services au public partagée avec une agence postale intercommunale à **Ban-de-Laveline**, ouvrirons un nouveau bureau de l'Office de Tourisme Intercommunal à **Plainfaing**, plus près du principal site touristique de la commune, lancerons le projet d'aménagement du Pôle gare à **Raon-l'Étape** en lien avec la municipalité, amènerons le site de l'ancienne usine Géliot à **Fraize** pour y installer une grande recyclerie, un projet à la fois économique et écologique.

D'autres projets ambitieux seront poursuivis avec volontarisme : la création d'un Centre de la Mémoire

à **Moussey** qui demande une préparation plus organisée, la définition d'une stratégie d'ensemble pour **les Abbayes**, la mise en valeur du Château de Salm à **Pierre-Percée**, l'achèvement et la jonction entre les **voies vertes** de notre Déodatie,...

À Saint-Dié-des-Vosges, l'Agglomération s'installera en 2019 dans ses murs, **place Saint-Martin** mais aussi **rue Carbonnar**. Elle conduira aussi les travaux de réalisation de **La Boussole**, qui entreront en phase active.

Enfin, nous poursuivons en 2019 notre démarche de réalisation d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH)**. Nous nous préparons au transfert non souhaité des compétences «**eau**» et «**assainissement**» : il n'y aura pas de grand soir, mais des travaux importants à conduire après 2020, notamment dans les plus petites de nos communes.

En deux ans, l'Agglomération a su se faire une place à l'échelle régionale, départementale. Elle est un acteur qui compte. Pas de doute : **la Déodatie unie est plus forte !**

**David Valence**

Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



## AU SOMMAIRE

### #04 > AVANCER

- Fonds de concours : du nouveau pour les toutes petites communes
- Voie verte Etival-Moyenmoutier : et si c'était davantage qu'une voie verte ?

### #08 > DÉVELOPPER

- Economie : l'Agglomération au service des entreprises ; diagnostic du territoire

### #12 > VIVRE ENSEMBLE

- La culture irrigue le territoire
- L'urbanisme, à quoi ça sert ?

### #16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Raon-l'Étape

### #18 > LES TEMPS FORTS

- Carnaval à Raon-l'Étape
- Concours de poésie
- Exposition temporaire au Musée Pierre-Noël
- Catherine Lara...

### #20 > PORTRAIT

- Denis Franquin



AVANCER &gt;



# FONDS DE CONCOURS UN PLUS POUR LES PETITES COMMUNES

## Les dix communes concernées

Vont pouvoir bénéficier de cette modification du règlement du fonds de concours les communes de Le Mont, La Petite-Fosse, Pierre-Percée, Les Puids, Raon-les-Leau, Les Rouges-Eaux, Saint-Stail, Le Vermont, Châtas et Grandrupt

## Dernière attribution

La commune de Provenchères-et-Colroy a sollicité l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour bénéficier du fonds de concours dans le cadre de l'aménagement de la Maison des Assistantes maternelles. Un projet d'un montant prévisionnel de 28 000 euros HT qui a reçu un avis favorable de la commission d'attribution à hauteur de 3 947 euros.

Le fonds de concours a été créé par l'Agglomération pour soutenir à la fois les communes rurales porteuses de projets et l'économie locale. Ce dispositif, qui fonctionne particulièrement bien depuis sa création en juin 2017, s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants et aux communes traversées par un axe routier structurant, pour les accompagner dans leurs projets dont le reste à charge pour la collectivité s'élève de 5 000 à 100 000 euros. Jusque là, les projets pouvant être soutenus devant s'inscrire dans l'un des domaines suivants : transition énergétique et économies d'énergie, rénovation ou création d'équipements culturels, accessibilité des services publics, restauration ou mise en valeur du patrimoine architectural et historique, espaces verts le long d'axes routiers structurants, déconstruction de ruine ou bien désaffecté visible depuis le domaine public, création ou rénovation d'aires de jeux.

Et ça fonctionne bien : les 450 000 euros contenus dans l'enveloppe du Fonds de concours sont utilisés chaque année.

Malgré ce succès, un manque se faisait sentir : les travaux de voirie ne figuraient pas dans le

catalogue des projets pouvant bénéficier du fonds de concours. Et pour les communes de moins de 100 habitants dont le produit des trois taxes ne dépasse pas les 50 000 euros, ces travaux sont souvent impossibles à financer.

Le règlement a donc été modifié en ce sens et désormais, les communes de La Petite-Fosse, Le Mont, Pierre-Percée, Raon-les-Leau, Les Rouges-Eaux, Saint-Stail, Le Vermont, Châtas et Grandrupt peuvent solliciter le concours de l'Agglomération pour tout travaux de voirie. «Nous voulions trouver une solution qui puisse être acceptée et acceptable par tous, qui puisse aider les uns sans léser les autres. Cette modification répond aux principes de solidarité et d'union, des valeurs qui forment le ciment de notre Communauté d'Agglomération», rappelait le premier vice-président en charge de la cohésion territoriale Roger Cronel.

## Au fil du conseil communautaire

### **Une agence pour le développement économique**

La Région Grand Est dote chaque département d'une Agence de développement économique, compétence qu'elle partage avec les intercommunalités, et notamment les Communautés d'Agglomération. Il s'agit d'un levier qui aidera au développement des entreprises. Dans les discussions relatives à cette création, à ses statuts et aux objectifs, l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a été très vigilante à la notion de territorialisation (ne pas financer une agence qui serait loin des territoires) et à la notion de filière, notamment la 3D et l'innovation. Le financement de cette agence sera fondé sur le principe du 1 euro/habitant. Les élus communautaires se sont prononcés à l'unanimité en faveur de cette création.

### **Aide à l'immobilier d'entreprise**

Le 18 juin dernier, l'Agglomération adoptait le principe d'attribution d'aides à l'immobilier d'entreprise pour favoriser la création ou l'extension des activités économiques sur son territoire. C'est dans ce cadre qu'une subvention de 50 000 euros vient d'être accordée à l'entreprise Grand Est Conditionnement Routage Logistique (GECRL), entreprise d'insertion par l'activité économique, pour l'acquisition d'un bâtiment industriel rue Sébastien-Lehr à Saint-Dié-des-Vosges. Cette acquisition permettra notamment le développement des activités des entreprises Gestra, Manudéo et Intedeo, le développement d'un centre de formation 100% inclusion, le développement vers de nouveaux marchés et la création de plus de 60 emplois en 2019.

### **Des compétences restituées aux communes**

Les statuts de la Communauté d'Agglomération avaient été établis en janvier 2017 sur la base des statuts qui régissaient les différentes communautés de communes fusionnées. Pour éviter certaines redondances, l'Agglomération a décidé de restituer aux communes des compétences qui lui étaient difficilement gérables en l'état actuel : entretien de voirie, réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, énergies renouvelables, mise en place des aires de loisirs et de détente, hors jeux et à caractère touristique, gestion des maisons de santé rurales.

### **Conférence intercommunale du logement**

Obligatoire depuis que les intercommunalités sont chargées de la gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux, la CIL a pour rôle d'améliorer la cohérence des stratégies menées par les bailleurs et les différents réservataires de logements sociaux. Et pour objectifs, de favoriser l'accès au parc, d'améliorer la répartition spatiale tout en renforçant la mixité sociale à l'échelle intercommunale et de mieux organiser le suivi des demandes de logements sociaux, sans constituer pour autant une instance d'attribution. En préalable à cette création, une étude va être menée auprès des 27 communes de l'Agglomération disposant de logements sociaux.



### **Usine Le Corbusier : un site à préserver**

Les élus communautaires ont eu à approuver le périmètre Site patrimonial remarquable entourant l'usine Le Corbusier de Saint-Dié-des-Vosges, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. Figurant parmi les 17 sites de la série «L'oeuvre de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne», l'Usine verte de Saint-Dié-des-Vosges est inscrite au Patrimoine de l'Humanité de l'Unesco depuis juillet 2016. Une inscription qui n'est pas pérenne et la Commission internationale s'appuie, pour décider de son maintien, sur les actions mises en place pour la préservation du site. La Ville a engagé une demande de classement «Site patrimoine remarquable», dispositif du ministère de la Culture, et doit pour cela établir un document d'urbanisme présentant les secteurs concernés par un périmètre de protection. Trois réflexions ont prévalu : la protection de l'axe gare-cathédrale, la gestion du périmètre proche de l'usine et la préservation du grand paysage. Validé par les élus communautaires en décembre, le périmètre englobe le patrimoine issu de la Reconstruction, les secteurs Saint-Martin et des Côteaux.

Ce document d'urbanisme devant être intégré au Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat, l'Agglomération est partie prenante de cette demande.



## AVANCER &gt;

# D'ÉTIVAL À MOYENMOUTIER LA VOIE VERTE, UN ATOUT MOBILITÉ

## L'atout touristique

Fort réjoui de constater le développement des points de transports propres autour de la gare de sa commune, le maire d'Étival-Clairefontaine Christian Fégli ne dira sûrement pas le contraire : le tourisme trouve son compte dans l'utilisation de la voie verte.

Il sera désormais facile aux amateurs de débarquer du train pour aller rouler tranquillement sur le chemin des Abbayes ! Et là, de se régaler de cet aménagement construit sur l'ancienne voie ferrée. Un parcours de 10 km (sans dénivelé) à sillonner en toute sécurité, à pied, à vélo, sur des patins... Ce chemin relie Étival, Moyennoutier et Senones, trois villes au patrimoine exceptionnel.

Que du bonheur ! En avançant sur cette voie, une dizaine de panneaux défilent, racontant l'histoire des prestigieuses abbayes mais aussi celle de la non moins remarquable principauté de Salm-Salm. Et de toute une épopée industrielle dont les stigmates continuent de témoigner d'un passé tout aussi extraordinaire que prestigieux.

***Longtemps utilisées pour la détente et le sport, les voies vertes sont aujourd'hui une véritable alternative à la voiture. La preuve : la vallée du Rabodeau est connectée à la gare d'Étival-Clairefontaine.***

En parler c'est bien, la vivre c'est mieux. Car si, bien sûr, le bénéfice touristique des 850 mètres de voie verte inaugurés entre la gare SNCF d'Étival et le chemin des Abbayes, commune de Moyennoutier, est indéniable, cet espace représente la nouvelle génération des voies vertes. Pendant très longtemps, ces tracés conçus dans un cadre naturel préservé des véhicules à moteurs n'ont été utilisés que pour la détente et le sport.

Or, comme le soulignait le président de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges David Valence, à l'occasion de l'inauguration officielle de ce tronçon au mois de novembre, ces endroits se présentent désormais comme de véritables outils de mobilités. Et une

alternative intéressante à l'utilisation de la voiture individuelle.

L'idée de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, qui a financé ce nouveau tronçon de voie verte, est de rendre un nouveau service à la population. Depuis la gare SNCF d'Étival, qui redevient là un nœud de connexion avec les vallées voisines, le plan de transport plurimodalité autorise l'embarquement de son vélo, de ses rollers, de sa trottinette... à bord d'un wagon pour en faire usage à destination. Et du coup, sur la base d'un financement d'environ 180 000 €, il est escompté sur un second souffle d'attractivité communale.



# CE N'EST QU'UN DÉBUT !

Pour proposer une alternative à la voiture et faire des économies tout en réalisant un geste profitable pour la planète, les élus de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges travaillent à l'extension et l'interconnexion des trois voies vertes que compte le territoire.

## La voie verte de la Vallée de la Plaine :

Raon-l'Étape/Raon-sur-Plaine (25 km) ;

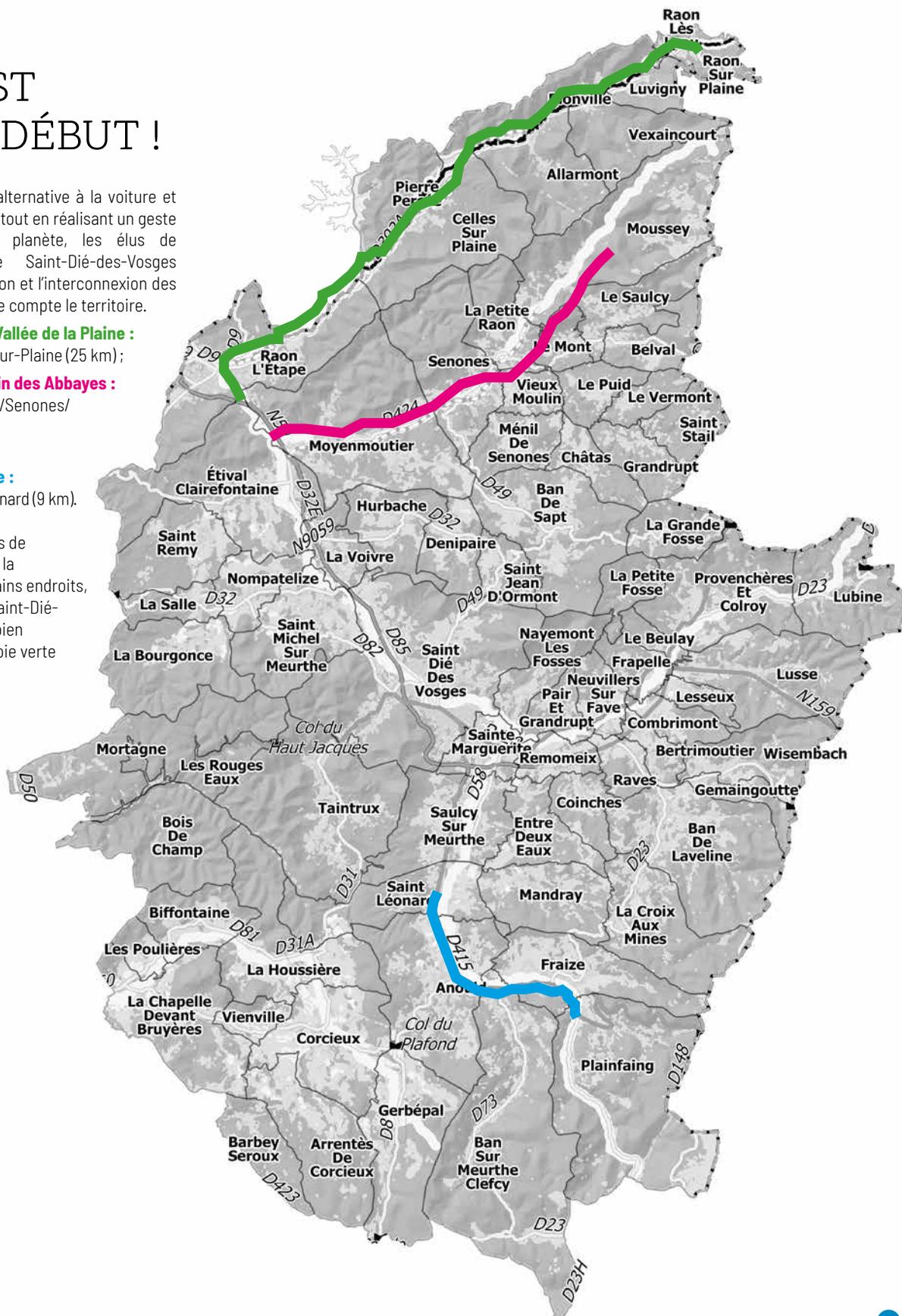
## La voie verte Chemin des Abbayes :

Étival/Moyenmoutier/Senones/Moussey (16 km) ;

## La voie verte de la Haute-Meurthe :

Plainfaing/ Saint-Léonard (9 km).

Malgré des difficultés de réalisation du fait de la topographie de certains endroits, l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges entend bien réussir son pari. La voie verte poursuivra sa route !



DÉVELOPPER >



# ÉCONOMIE UN TERRITOIRE AU SERVICE DES ENTREPRISES

*La Communauté d'Agglomération, à travers son service Développement économique, est entrée de façon volontariste dans un processus de soutien et d'accompagnement aux entreprises du territoire. Premier signe de cette dynamique : une rencontre élus-entrepreneurs autour de sujets centraux.*

«*Notre territoire est en transition*». En une seule phrase, Benoît Pierrat, vice-président de l'Agglomération en charge des affaires économiques, a résumé à la fois le contexte économique du bassin et la volonté commune de l'intercommunalité et des entrepreneurs de lui promettre un avenir meilleur. S'ils ont décidé de prendre cette problématique à bras le corps, les différents acteurs n'ignorent pas pour autant que la tâche sera longue pour développer l'emploi dans les entreprises existantes, petites et grandes, et attirer de nouvelles structures sur le territoire.

Après l'acte I du renouveau économique de la Déodaté - une étude de diagnostic mettant en lumière les atouts et les faiblesses du territoire (lire page suivante), place à l'acte II : une rencontre entre une soixantaine d'entrepreneurs locaux, des acteurs de l'emploi, les élus et les services administratifs de la Communauté d'Agglomération.

Cette rencontre, baptisée «Un territoire au service des entreprises», s'est déroulée le mardi 2 octobre à l'Espace François-Mitterrand

de Saint-Dié-des-Vosges, autour des sept thèmes définis en rapport avec les conclusions de l'étude : réseau inter-entreprises ; renforcer les liens élus/entreprises ; valoriser les métiers auprès du monde éducatif ; renforcer la communication pour valoriser les entreprises ; animer des réseaux d'accompagnement en entreprise ; redynamiser les bourgs centres ; faciliter et développer les mobilités. L'objectif étant de les intégrer dans les réflexions portées par l'intercommunalité en matière de développement économique.

Ces sept ateliers ont permis de recueillir l'avis des professionnels et des institutionnels, véritables forces vives du territoire, pour pouvoir connaître leurs besoins et leurs attentes. Pour étudier avec eux également le rôle que doit jouer l'Agglomération à leur côté : un facilitateur, un animateur, un accompagnateur. Et ainsi lancer l'acte III : l'élaboration de la feuille de route de la Communauté d'Agglomération pour renforcer l'économie du territoire et son attractivité.



## Ce qu'ils pensent de la démarche

### **Christophe Jacquot, président de Gestra**

«*Aujourd'hui, on a besoin de communication et de recrutement. On se connaît sans se connaître, or on a besoin de se connaître les uns les autres pour travailler éventuellement ensemble. Nous allons chercher les choses à plus de 100 km alors qu'on a peut-être les ressources localement. Nous devons promouvoir nos entreprises et l'Agglomération peut jouer ce rôle de facilitateur de communication entre les chefs d'entreprise.*»

### **Loïc Preghenella, gérant d'Alabama Production**

«*Cette rencontre entre les élus et les chefs d'entreprise permet de connaître la dynamique de l'Agglomération en termes d'accompagnement et de valorisation des entreprises. L'Agglomération doit être un moteur d'action, d'animation, de soutien pour porter les entreprises et leur permettre de participer à des événements qui valoriseraient leur image.*»



## DÉVELOPPER >

# «LES ENTREPRISES VEULENT ÊTRE PARTIE PRENANTE DE CETTE DYNAMIQUE»

## Entretien avec Benoît Pierrat

**En tant que vice-président de l'Agglomération en charge du développement économique, qu'attendiez-vous de cet événement «Un territoire au service des entreprises» ?**

«On attend une véritable feuille de route avec les entreprises, les forces vives du territoire et l'Agglomération. Cette soirée de rencontre entre les élus et les chefs d'entreprise, c'est une première pour tout le monde. Nous avons réussi à mobiliser une soixantaine d'entre-elles, petites et grosses, venant de tout le territoire. Notre volonté était de connaître leurs attentes.»

### **Cette soirée vous a-t-elle éclairée ?**

«Oui, parce qu'en fonction des thèmes forts que nous avons abordés, il y a eu de vrais échanges et de vraies réflexions entre eux et avec nous, à l'occasion des ateliers. L'Agglomération ne peut pas décider l'implantation de nouvelles entreprises et l'extension de celles existant déjà ; en revanche, nous devons intervenir pour rendre notre territoire plus attractif et pour les aider à être plus visibles. L'Agglomération doit par exemple devenir un guichet unique pour elles : que les entrepreneurs puissent

trouver sur un seul lieu les réponses à leurs questions et, si on n'est pas en possession de ces réponses, on doit être en mesure de leur apporter les ressources. L'Agglomération doit aussi devenir un animateur du territoire pour les aider.»

### **Aider de quelle manière ?**

«Les entreprises du secteur ne veulent pas d'argent : elles veulent qu'on développe l'attractivité du territoire ! Leur message est clair : l'emploi, c'est elles ; les loisirs, les activités, c'est l'Agglomération. L'intercommunalité doit aussi jouer un rôle dans l'immobilier d'entreprise, pour accompagner celles qui

veulent s'agrandir et soutenir celles qui veulent s'installer.»

### **Quelle idée forte souhaitez-vous retenir de cette soirée ?**

«J'ai noté une véritable volonté des entreprises d'être partie prenante de la dynamique que nous, élus de l'Agglomération, souhaitons lancer. Elles sont contentes de montrer ce qu'elles font, elles ont envie de travailler en réseau, d'apprendre à se connaître. La Déodatie est un territoire qui a souffert, qui souffre mais qui veut se redresser et les entreprises feront partie des incontournables de ce redressement. Elles en ont les moyens et la volonté.»



# L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE À LA LOUPE

**Confiée à la SCALEN, agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine, une étude de diagnostic économique a permis de mettre en exergue les atouts et les faiblesses du territoire, sur lesquels l'Agglomération va s'appuyer pour agrémenter sa feuille de route.**

## Atouts et faiblesses

### Image et attractivité

**Atouts :** un patrimoine naturel exceptionnel, des manifestations internationales, un désenclavement certain mais relatif, une tradition industrielle spécifique.

**Faiblesses :** le territoire est perçu comme « vieillissant », ce qui donne une jeunesse formée, volatile et une difficulté à recruter des cadres. Bien qu'en amélioration, la situation de l'emploi est jugée préoccupante. Des opportunités sont possibles en faisant connaître le territoire, en gardant une desserte ferroviaire correcte et en étant compétitif dans le numérique et le tourisme.

### Immobilier d'entreprises

**Atouts :** coût du foncier très peu élevé ; les outils développés par l'Agglomération (redynamisation des centres-villes/centres-bourgs, projet Cœur de ville, Fisac, EPFL) engagent le territoire vers de nouvelles opportunités de développement.

**Faiblesses :** outils numériques insuffisamment adaptés à la requalification des bâtiments ; la multiplication des friches ainsi que l'inadéquation entre l'offre et la demande sont une réelle menace.

### Activité, formation et emploi

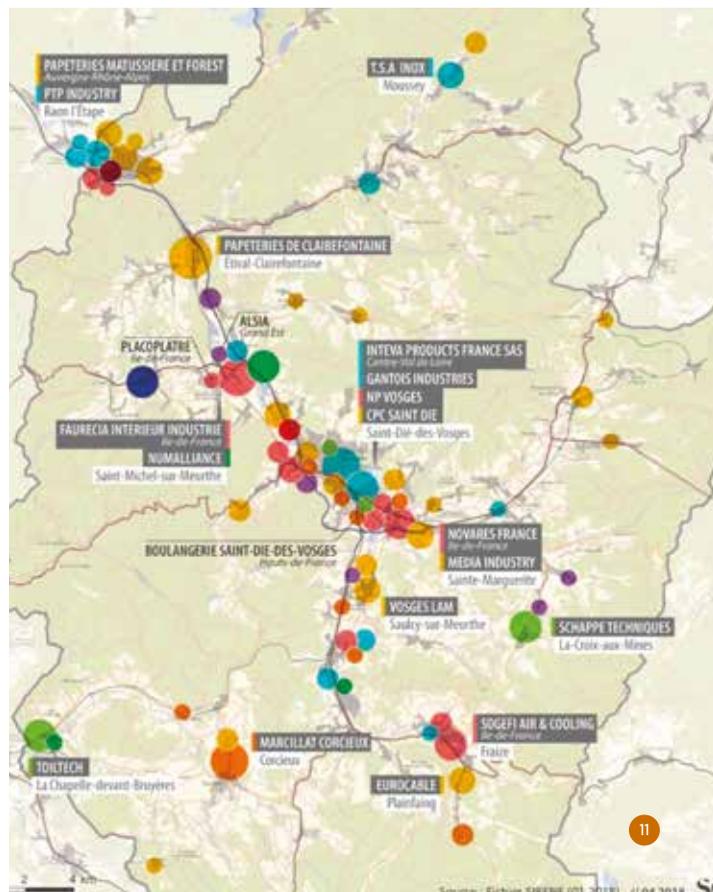
**Atouts :** marque de fabrique industrielle bien déterminée ; les filières de formations locales sont présentes et reconnues ; par la valorisation des savoir-faire locaux, la mutualisation des compétences-métiers, la construction d'une image entrepreneuriale du territoire et l'arrivée de nouveaux projets industriels, l'Agglomération a la volonté de renforcer l'ancrage territorial des chefs d'entreprise, réduire les marchés volatiles et renforcer la structuration de son territoire.

**Faiblesses :** portefeuille d'activités peu diversifié ; population peu qualifiée et peu mobile ; réseaux d'entreprises peu structurés ; difficultés de recrutement.

Un diagnostic, c'est un état des lieux. Il peut faire mal, il peut être encourageant, mais il doit surtout être analysé et décodé pour servir de base de travail efficace. L'Agglomération savait que le diagnostic économique de son territoire ne serait pas pétillant et l'étude de la Scalen l'a confirmé : la crise de 2008 a eu de lourdes conséquences dans le bassin déodatien, qui enregistre la plus forte baisse de l'emploi salarié du Grand Est (-16,6%) sur la période 2008-2016. Près de 3 000 emplois salariés ont été détruits sur l'Agglomération, soit 25% des pertes d'emplois des Vosges. Le commerce de détail est le principal employeur des actifs du territoire et n'a que peu souffert de la crise. Le secteur manufacturier, en revanche, a perdu les deux tiers des emplois et le poids du secteur industriel en termes d'emplois salariés dans l'économie locale ne cesse de diminuer. La fabrication de produits métalliques et l'industrie du papier et du carton ont été particulièrement touchées par la crise, tandis que la fabrication de machines et équipements est le seul secteur à avoir vu ses effectifs augmenter. Les effets de la crise de 2008 sur le ralentissement de l'activité économique se faisaient encore ressentir en 2014, année durant laquelle le taux de chômage a atteint

jusqu'à 19,3 % des actifs.

Aujourd'hui, 22 231 actifs résident et travaillent dans la Déodatie, soit 81 % des actifs occupés. Les autres exercent sur les territoires des Hautes-Vosges, de Lunéville à Baccarat, d'Epinal ou encore dans la vallée de la Bruche. Enfin, 12,6 % des personnes travaillant dans notre bassin d'emplois n'y vivent pas : elles viennent essentiellement des trois territoires voisins de Lunéville à Baccarat, des Hautes-Vosges et de Bruyères-Vallons des Vosges. Parmi les difficultés récurrentes : celle d'attirer des cadres et des jeunes, et de les sédentariser.



VIVRE ENSEMBLE >



# LA CULTURE IRRIGUE LE TERRITOIRE

***L'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a opté en 2017 pour la «compétence culture» et s'attache avec enthousiasme à porter un éclairage sur les tous les aspects culturels de son territoire.***

Cette prise de compétence l'a conduite à prendre en charge les structures reconnues d'intérêt communautaire, mais également à soutenir financièrement les projets et les manifestations culturelles organisées par ses partenaires associatifs sur son territoire.

Saint-Dié-des-Vosges, ville centre de l'Agglomération, concentre de nombreux équipements culturels structurants, pour lesquels une réflexion s'engage afin de pouvoir aujourd'hui étendre leur rayonnement aux autres communes de l'Agglomération et travailler en transversalité.

La Ville et l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges sont toutes deux dotées d'un tissu associatif culturel dense, l'enjeu est donc de pouvoir définir une politique culturelle forte en redonnant sens et lisibilité à l'ensemble des actions et programmations portées sur le territoire et de permettre à l'Agglomération de rayonner à la hauteur des engagements financiers consentis pour le secteur culturel. Pour ce faire, la collectivité s'engage dans une démarche de diagnostic culturel territorial qui

permettra, au-delà d'un simple état des lieux de l'existant, de pouvoir prendre en compte les besoins et les attentes des différents acteurs engagés dans le domaine culturel au sein de notre territoire.

Le maillage des équipements culturels permet de mener des actions à l'échelle du territoire dans les domaines de la musique avec le Conservatoire Olivier-Douchain, de la Lecture Publique avec le réseau intercommunal des médiathèques, du Patrimoine avec les musées et les sites classés au titre des Monuments Historiques appartenant à la collectivité et prochainement du Spectacle Vivant avec l'Espace Georges-Sadoul et La Nef.

## Le Conservatoire Olivier-Douchain

Le C.O.D est un établissement d'enseignement artistique dont la qualité de la pédagogie en fait un lieu d'apprentissage musical pluridisciplinaire de premier ordre pour adultes et enfants. Il recense 850 inscriptions et dispense des cours sur 7 sites : Ban-de-Laveline, Fraize, Étival, Provenchères-et-Colroy, Senones et Raon-l'Étape autour du site central de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges.

34 professeurs y enseignent 26 disciplines différentes. Le rayonnement du Conservatoire est renforcé par la participation des élèves et des professeurs à la vie des orchestres du territoire. Le COD est entre autre partenaire de l'association Orchestre + qui réunit 120 musiciens sous la baguette de Davis Hurpeau, directeur musical et membre de l'équipe pédagogique du COD. Le Conservatoire propose 150 actions par an sur tout le territoire de l'Agglomération. Parmi elles des goûters musicaux dans les Ehpad, des ateliers dans tous les styles musicaux, des master classes, des projets transversaux avec des partenaires locaux, départementaux ou régionaux. Le COD participe également au Festival International de géographie, à la Fête de la Musique, au festival Orchestral, à L'Été en Grand et à la vie culturelle des villes de l'Agglomération.

## Un réseau intercommunal des médiathèques

Les deux médiathèques de Saint-Dié-des-Vosges, celles Raon-l'Étape, Fraize, Etival-Clairefontaine et Senones sont gérées par la Communauté d'Agglomération. La démarche de diagnostic permettra à ce réseau intercommunal de s'engager à terme dans une démarche de contrat territoire-lecture.

Une médiathèque intercommunale est en cours d'aménagement à Saint-Dié-des-Vosges pour un total de près de 12,5 millions d'euros. Il restera 5,6 millions d'euros à la charge de la Communauté d'Agglomération. Baptisée la Boussole, en référence au lien qu'entretient la Ville avec la géographie, son ouverture est prévue en 2020. L'endroit est pensé pour être à

la fois un 3<sup>e</sup> lieu et un espace de conservation et de valorisation du patrimoine écrit. La question des apprentissages est au cœur du projet.

La Boussole, sise dans l'ancien bâtiment Nicolas-Copernic, sera un puissant liant en s'affirmant comme un pôle d'attraction doté d'une médiathèque nouvelle génération, tête de réseau, avec ses homologues de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. L'Office de Tourisme Intercommunal, une salle polyvalente, une salle multimédia y seront installés. La Boussole s'inscrit déjà dans un réseau complémentaire à celui de la médiathèque départementale des Vosges.

A ce maillage d'équipements communautaires s'ajoute un ensemble de bibliothèques municipales ou associatives présentes sur 22 communes de l'agglomération : Allarmont, Anould, Ban-de-Laveline, Biffontaine, Châtas, Provenchères et Colroy, Corcieux, Gemaingoutte, La Bourgonce, La Croix-aux-Mines, La Houssière, La Voivre, Mandray, Nayemont-les-Fosses, Nompelize, Raon-sur-Plaine, Saint-Léonard, Saint-Michel-sur-Meurthe, Saulcy-sur-Meurthe, Taintrux, Wisembach.

## Culture touristique

Saint-Dié-des-Vosges, Pays des Abbayes, Lacs de Pierre Percée, Hautes Vosges Nature, la culture concerne l'ensemble des 77 communes que compte l'Agglomération. L'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges (classé 1<sup>re</sup> catégorie) et 7 Offices de Tourisme du territoire unissent leurs forces vives pour booster des valeurs sûres, mais aussi faire connaître des offres spéciales, des nouveautés... La culture passe aussi par une approche d'un riche patrimoine et de paysages variés. Des découvertes, des balades et randonnées, des sentiers, des vestiges... nous en apprennent toujours davantage sur l'Histoire en général, locale en particulier. Sous toutes ses formes, le patrimoine forestier, architectural, culinaire, artisanal, industriel... contribue à nourrir la soif de savoir des uns et des autres. La valorisation de ce patrimoine, riche et diversifié, passe également par des processus de labellisation. La collectivité s'est ainsi engagée dans une démarche de labellisation au titre du

label «Pays d'Art et d'Histoire» qui concernera l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Mais les processus de labellisation peuvent également être plus spécifiques à un certain type de patrimoine comme c'est le cas pour les centres-villes de Corcieux et Saint-Dié-des-Vosges dont l'architecture de la Seconde Reconstruction bénéficie du label «Architecture Contemporaine Remarquable».

## Une vraie richesse patrimoniale et muséale

Un musée labellisé Musée de France (Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges), deux scieries classées Monuments Historiques (La Hallière et le Lançoir), un écomusée associatif (la Soyotte), un centre d'interprétation et de documentation dédié à la Première Guerre mondiale (CID de la Ménéelle) composent l'ensemble de sites patrimoniaux et muséaux. Quatorze agents ont la charge de ces équipements communautaires auxquels s'ajoutent des structures associatives : musée des Mines d'Argent (La-Croix-aux-Mines), musée Train-Land (Saint-Dié-des-Vosges), Conservatoire minéralogique de Raon-l'Étape, ferme-musée (Étival), musée vélo-solex (Senones). Un projet de création de Centre de Mémoire lié notamment aux épisodes de la déportation est à l'étude en lien avec l'association Mémoire Moussey Libération des Vosges et se situerait à Moussey (Vallée du Rabodeau).

## Spectacle vivant

Trois bâtiments, (l'Espace Georges-Sadoul, La Nef et le Musée Pierre-Noël) : deux salles de spectacles, un plateau de création, un studio de répétition, une salle de cinéma, composent le pôle spectacle vivant. La programmation vise à valoriser toutes les formes de spectacles vivants et plus généralement les écritures contemporaines, qu'elles soient d'ordre musical, théâtral, chorégraphique, circassien ou interdisciplinaire, permettant ainsi de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. La «découverte de nouveaux talents» en direction de tous les publics en est le cheval de bataille dirigé par une équipe de 19 personnes.

## A savoir

Jusqu'au mois de mai, le **Musée Pierre-Noël** de Saint-Dié-des-Vosges est ouvert de lundi au dimanche de 13 h 30 à 17 h 30, fermeture hebdomadaire le mardi.

Tarifs : 5 € ; 3 € habitants de l'Agglomération, + 60 ans, carte Cezam et Pass Lorraine ; 2 € seniors et Pass Lorraine ; 2 € pour l'accès unique à l'exposition temporaire ou conférence ; gratuit pour les - 18 ans

Jusqu'au 15 mai, la billetterie de l'**Espace Georges-Sadoul** de Saint-Dié-des-Vosges est ouverte les mardis, mercredi et vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et une heure avant chaque spectacle.



## L'URBANISME, À QUOI ÇA SERT ?

***Aux antipodes de l'anarchie, l'urbanisme définit l'application du droit des sols au travers des différentes et indispensables autorisations préalables. L'urbanisme prend également en charge le contrôle d'une utilisation des sols conforme aux règles établies par les documents de planification ou les règles générales d'urbanisme. Autrement dit, on ne construit pas n'importe quoi, n'importe où, même si l'on est propriétaire du terrain concerné, et même si à priori aucune autorisation n'est requise. Sachant que passer outre ces directives est pénalement sanctionné, et qu'en cas d'obligation de démolition ou remise en état peut coûter très cher.***

Avec désormais 64 communes sises sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, auxquelles s'ajoutent 21 communes situées hors du périmètre communautaire, soit 85 communes instruites, les neuf agents employés au service Urbanisme régissent des directives incontournables qui s'imposent à tous, particuliers et administrations.

Cependant, le Service Urbanisme n'intervient pas sur les problèmes de droit privé du genre servitude de passage... Les autorisations délivrées stipulent toujours : « Sous réserve du droit des tiers ». Elles sont également indépendantes des règles de construction (sauf en matière de sécurité incendie et d'accessibilité pour les établissements recevant du public ; et de sécurité pour les immeubles de grande hauteur).

Peut-on se passer du service Urbanisme lorsque l'on envisage des travaux ? La réponse est claire, c'est non, même s'il s'agit de modifier de l'existant. Sauf, et ce qu'il convient toujours de vérifier, s'il s'agit de réparation ou d'entretien ordinaire.

Un ravalement de façade justifie une déclaration préalable, même pour une couleur identique. Vous souhaitez changer des portes et des fenêtres de votre habitation ? Vous devez également solliciter une autorisation. De même si vous êtes commerçant et que vous envisagez de poser une enseigne. Le service Urbanisme veille aussi à une bonne pratique de placement des panneaux publicitaires.

En cas de travaux sur une construction existante ou à créer, la zone dans laquelle se situe le projet (zone urbaine couverte par un PLU) influe également. N'oubliez pas que si un jour vous désirez vendre votre construction, vous devrez

en fournir tous les actes et diagnostics obligatoires. En conclusion, il y a une règle simple à retenir : tout ce qui est visible de l'extérieur doit disposer d'une autorisation.

Davantage de renseignements sur :  
[www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/urbanisme/accueil-urbanisme](http://www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/urbanisme/accueil-urbanisme)  
 et  
[www.saint-die.eu/images/05\\_VIE\\_PRATIQUE/Urbanisme/Permis\\_construire/Tableau-exemple-travaux.pdf](http://www.saint-die.eu/images/05_VIE_PRATIQUE/Urbanisme/Permis_construire/Tableau-exemple-travaux.pdf)



## Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est un outil à l'échelle communale qui définit avec une grande précision les règles d'occupation du sol (zone urbanisée, zone à urbaniser, zone naturelle, zone agricole), et les règles de constructibilité (recul par rapport aux voies publiques et aux voisins, hauteur de la construction...).

## PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat)

Il sera lancé en 2019 dans l'objectif de fixer les grandes lignes urbaines. Il s'agit d'augmenter la cohérence, mais aussi d'harmoniser les règles établies sur toute la Communauté d'Agglomération, cela tout en conservant les spécificités de chacune des communes. Le PLUiH n'est pas un simple document d'urbanisme réglementaire. Sa réalisation sera précieuse, car elle exprimera en développement durable un véritable projet de territoire dans une perspective de 10 à 15 ans.

## Pratique

**Le service urbanisme** sis 10-12, rue des 4 Frères Mougeotte à Saint-Dié-des-Vosges est ouvert au public tous les après-midis de 14 h à 17 h 30, sauf le vendredi de 14 h à 16 h 30, Il est également possible de télécharger des formulaires sur le site du Service Public ou via le site de l'Agglomération.

Plusieurs permanences sont proposées sur rendez-vous dans les communes. Un(e) instructeur(rice) est présent(e) pour répondre à vos questions et enregistrer vos demandes.

RAON-L'ÉTAPE :  
MSAP - 10 rue Georges-Clémenceau

SENONES :  
MSAP - 9 place Dom-Calmet

PROVENCHÈRES-ET-COLROY :  
MSAP - 5 Bis Place des Tissages

CORCIEUX :  
Locaux de l'ancienne Communauté de Communes du Val de Neuné - 3 rue de la Gare

Pour prendre rendez-vous, contactez le service Urbanisme au 03 29 52 65 57 [urbanisme@ca-saintdie.fr](mailto:urbanisme@ca-saintdie.fr)

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >



photo Aizair

# RAON-L'ÉTAPE

*Porte des Vosges pour les uns, fenêtre sur le plateau lorrain pour les autres, Raon-l'Étape, deuxième commune de l'agglomération par sa population, étire ses forêts et son centre historique typique au cœur de la vallée de la Meurthe, entre Saint-Dié-des-Vosges et Lunéville.*

Raon-L'Étape



## Carte identité

Habitants : 6 597 Raonnaises et Raonnais

Altitude : de 260 à 610 mètres

Superficie : 2 371 hectares  
(dont 1 312 hectares de forêt communale)

## Budget 2018

Fonctionnement : 6 millions d'euros

Investissement : 5,8 millions d'euros

Jadis, le bois et l'industrie ont façonné l'identité de la cité. Aujourd'hui, de nombreuses TPE et PME constituent un tissu économique qu'il faut développer sans cesse. «*Innover, inventer, imaginer : l'économie est notre raison d'être, notre obsession quotidienne*», martèle le maire Benoît Pierrat. Et face à des entreprises qui ont parfois du mal à recruter, l'enjeu se situe aussi au niveau de la formation. «*Nous avons la chance d'avoir un lycée professionnel qui forme des jeunes, et même des adultes dans le cadre d'une convention avec la Région Grand Est : valorisons nos métiers, notamment ceux du bâtiment*». Quant au commerce local, il remonte petit à petit la pente, poussé par de nombreux travaux d'aménagements urbains qui concernent l'accessibilité et l'amélioration du cadre de vie. «*Raon-l'Étape se doit d'être une ville moderne et attractive*», poursuit l'élu. L'éclairage public à led et l'arrivée prochaine d'une borne électrique vont par exemple dans ce sens.

Et si le tourisme est un autre axe de développement fort, la bataille pour le maintien de services publics de qualité est quotidienne. Pour preuve, les deux projets phares qui monopolisent actuellement les finances communales : la construction d'une nouvelle gendarmerie (caserne + deux immeubles

d'habitation) et la création d'une maison de santé (réhabilitation d'une école maternelle) qui s'accompagne d'une recherche intense de médecins généralistes.

En 2019, deux actions fortes vont permettre de poursuivre la dynamique en lien avec l'Agglo :

- une étude de revitalisation du centre bourg sur trois ans pour identifier les leviers d'attractivité afin de répondre aux besoins de la population,
- la recherche de solutions pour requalifier la future friche hospitalière.

Et dans le domaine de la culture, après le rapprochement des musiciens et des lecteurs du territoire, un autre projet d'envergure est à l'étude : la réhabilitation de l'immense site Cartier Bresson, futur phare culturel en bordure du cœur de la cité aux fontaines.

Raon-l'Étape dispose d'une autre ressource de qualité : la variété et la densité du monde associatif. Sport, culture (cinéma, théâtre, concerts, expositions), loisirs, solidarité, mémoire, culte... Les bénévoles sont nombreux, actifs, passionnés. Et lorsqu'ils se retrouvent, ils conduisent des projets d'envergure qui se renouvellent sans cesse et dont l'écho résonne souvent hors des limites du département. Bref : ne pas hésiter à se lancer des défis, être débrouillard et sauter dans l'inconnu !



## DU TAC AU TAC... avec Benoît Pierrat

À tout juste 50 ans, Benoît Pierrat a mis entre parenthèses sa carrière de responsable planning à l'Imprimerie de L'Ormont (Saint-Dié-des-Vosges) pour se consacrer à 100% au service des Raonnais.

Conseiller municipal aux côtés de Michel Humbert à partir de 1995, il a été élu Maire en 2014, puis Conseiller Départemental. Au sein de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, il est vice-président délégué au développement économique. Passionné par sa fonction d'élu, ne mâchant pas ses mots, il gère la Ville de Raon-l'Étape avec dynamisme et rigueur.

### Les priorités de votre mandat ?

- développer l'économie
- garantir des services publics de qualité à la population afin de l'aider à bien vivre
- revitaliser le commerce local

### Atouts et faiblesses de Raon-l'Étape ?

La ville profite d'une situation géographique privilégiée, en bordure de la R.N.59, à la croisée de plusieurs vallées. Elle bénéficie également d'un patrimoine historique et naturel de grande qualité. Et si les friches industrielles sont existantes, elle font l'objet de réflexions et de projets de réhabilitation.

### Quel était l'intérêt de rejoindre la Communauté d'Agglomération ?

Assurer l'avenir de notre territoire en développant les services nécessaires au bien-être de nos habitants et en construisant des infrastructures profitables à tous.



## LES TEMPS FORTS &gt;



# 1

## #1 Grand carnaval de Raon-l'Étape

**Du 23 février au 3 mars**, Raon-l'Étape basculera dans le tourbillon coloré et rythmé du Grand Carnaval. Pour la 11<sup>e</sup> fois, la Société Carnavalesque de Raon accueille avec un large sourire tous ceux qui aiment faire la fête et s'amuser :

- samedi 23 février à 20 h, salle Beaugard > bal masqué avec les danseuses et les musiciens de l'orchestre «Actua Dance» (réservations carnaval-raon@sfr.fr)
- mercredi 27 février > carnaval des seniors,
- samedi 2 mars > carnaval des enfants,
- dimanche 3 mars de 14 h à 18 h > cavalcade dans les rues de Raon l'Étape avec 40 groupes et plus de 1 000 participants (musiques, chars, groupes à pieds, clowns, sorcières, diables...) autour du thème de «Carnaval autour du monde». Un spectacle exceptionnel et gratuit à ne pas manquer.

Contact : Jean Hirli  
03 29 41 38 44 (journée),  
03 29 41 72 72 (soir et week-end),  
mairie.raon.hirli@orange.fr

## #2 Catherine Lara sur la corde

Avec son nouveau tour de chant, Catherine Lara rend un bel hommage à Léo Ferré et revisite les plus belles chansons de son répertoire. Elle est entourée d'excellents musiciens classiques, issus du Conservatoire de Paris et de l'Orchestre de Paris, résident principal de la Philharmonie de Paris.

Orfèvre de la musique, virtuose de l'archet, par son talent et sa créativité, elle réveille tous les sens de son public. Sa passion, son authenticité, son humour et son énergie rayonnent dans les salles où le partage et la complicité sont pleinement ressentis par tous. L'univers musical de Catherine Lara fait de chacun de ses concerts un voyage d'émotions et de liberté. Espace Georges-Sadoul de Saint-Dié-des-Vosges, le **samedi 23 mars** à 20 h 30. Tarifs : 36 euros, étudiants/scolaires 18 euros ; adhérents 33 euros ; famille (parents + enfants de moins de 18 ans) 90 euros.



# 2

# 3



photos agence André

## #3 Architecture : les frères André au Musée Pierre-Noël

Du **22 février au 30 juin**, le musée intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges propose l'exposition «L'agence des frères André. Une production architecturale au service du monde moderne.»

Liée au domaine de la construction depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille André constitue la plus importante dynastie d'architectes en Lorraine. Les frères André ont largement contribué à forger le paysage de Nancy et de sa région. L'agence a connu un tournant important lors de la seconde reconstruction de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, puisque Jacques André, nommé urbaniste de la ville, dessinera le centre-ville labellisé Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le classement de l'ancien Institut de zoologie (désormais Muséum-Aquarium de Nancy) au titre des Monuments Historiques et la labellisation Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle de trois de leurs réalisations témoignent de l'importance de Jacques et Michel André sur le plan local et national. Cette exposition permettra de redécouvrir les moments clés de la carrière des frères André et leurs chantiers majeurs, et s'articulera autour du basculement constitué par la Seconde Guerre mondiale.

# 4



#### #4 Festival de la poésie : à vos vers !

Du 13 au 19 mai, le territoire de l'Agglomération fêtera la poésie, à l'initiative de l'association Poésie et Liberté de Raon-l'Étape. Lectures, concerts, ateliers, films... permettront de rendre accessible cette discipline parfois jugée élitiste... Que nenni ! Et le concours mis en place en amont suffit à lui seul à prouver que la poésie est à la portée de tous... Le thème de l'Eau vous inspire ? Alors laissez parler votre plume sur un maximum de 1 500 caractères, sans forme imposée. Trois catégories sont proposées : les poètes de 8 à 12 ans, les poètes de 13 à 18 ans et les poètes de plus de 18 ans. Les textes, authentiques, inédits et rédigés en langue française, devront être envoyés avant le 8 mars en mairie de Raon-l'Étape, en cinq exemplaires, sans mention de nom, de pseudonyme ou d'adresse sous peine d'annulation, accompagnés de l'inscription. Bulletin d'inscription, règlement du concours et modalités de participation disponibles sur le site [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr).

#### #5 Jazz Session... clap 3<sup>e</sup> !

Dominique Gatto Quartet s'invite sur la scène de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Jazz Session. Le concept : un univers de jazz-club, une soirée musicale où les maîtres-mots sont l'improvisation, la rencontre, l'expérience de la vie... A l'issue du concert, vous apportez votre instrument, votre voix ou simplement votre bonne humeur et vous rejoignez le groupe sous les projecteurs...

La musique de Dominique Gatto Quartet est une épopée, une aventure qui surfe avec simplicité et créativité sur les ondes du jazz. Les compositions personnelles sont autant de lignes pures, essentielles, propices à une écoute et une découverte singulières.

**Samedi 9 février** à 20 h 30 à La Nef. Entrée 10 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.



# 6



#### #6 Les temps forts du Conservatoire Olivier-Douchain

De nombreux rendez-vous figurent sur les tablettes du Conservatoire intercommunal Olivier-Douchain. Parmi eux :

- **vendredi 8 février** à 18 h : concert «Mes Premiers Pas» sur le site de Raon-l'Étape, 46 avenue du Général-de-Gaulle
- **mercredi 6 mars** à 14 h 30 : goûter musical à l'Ehpad de Fraize
- **samedi 23 mars** : atelier et restitution par Electric, plateau de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges
- **mercredi 3 avril** à 18 h : concert des ensembles de l'agglomération, salle Beaugregard à Raon-l'Étape

# DENIS FRANQUIN

«La valeur humaine  
est essentielle»

**Cadre dirigeant de la société plainfinoise Eurôcable, filiale du groupe Nexans, Denis Franquin tente depuis deux ans d'appliquer le concept de «l'entreprise libérée».**

«Notre projet d'entreprise, c'est la règle des 20 : + 20 % de volume, + 20 % d'efficacité, - 20 % de stocks et + 20 % de plaisir. Et le plus important est le + 20 % de plaisir parce que du personnel qui prend plaisir, c'est du personnel motivé.» Denis Franquin essaie depuis toujours de valoriser l'humain dans la gestion de la société (70 salariés et une vingtaine d'intérimaires). Mais depuis un an et demi, le responsable d'Eurocâble, unité du groupe Nexans installée à Plainfaing, a mis un pied assumé dans le concept de l'entreprise libérée (lire ci-contre). C'est l'un des deux virages amorcés par la fabrique de tourets en bois destinés au transport des câbles, depuis qu'il en a pris les rênes en 2002. Le premier virage, c'était l'arrivée sur le marché de tourets des pays de l'Est et d'Asie. «Si on avait tout misé sur le prix, on était foutus... Il fallait qu'on se démarque.» Alors Denis Franquin a opté pour l'implantation de sept ateliers à proximité immédiate des clients afin de leur proposer des services qu'il n'était pas possible pour Eurocâble d'assurer à distance. «Nous avons relevé ce défi tous ensemble.»

Tous ensemble, c'est l'objectif vers lequel tend ce Mosellan d'origine, vosgien depuis 1990 installé à Mandray depuis dix ans. Il s'est formé plus tard à la gestion des hommes, «la plus



riche», et membre de l'association Progrès du Management. «L'entreprise libérée, nous n'en sommes qu'aux bribes du début !» Mais ces choses se mettent en place aussi vite que le permet le changement de mentalités. Les embauches, par exemple. Le premier tri est assuré par le président mais le mot de la fin revient à une commission. Pour le recrutement d'un cadre, le PDG, deux cadres et deux techniciens qui dépendront de lui s'assoient autour de la table. Pour le recrutement d'un opérateur, la commission est composée pour moitié de ses futurs collègues, sans la présence de Denis Franquin.

## Horizontalité

«L'horizontalité, c'est quand tout ne repose pas sur un décideur. Pour avoir du personnel motivé, il faut le former, l'impliquer, savoir de quoi il a envie. Libérer les énergies, c'est gagner en autonomie, en responsabilité et en motivation pour arriver à une meilleure productivité et une plus grande efficacité.» Autant de qualités nécessaires pour négocier le troisième virage de la société : la mise en place d'une plateforme de géolocalisation de tourets connectés. «Le transfert d'une activité et la transformation sociale, c'est ce qui me fait me lever le matin...»

## L'entreprise libérée

Le terme entreprise libérée désigne une forme organisationnelle dans laquelle les salariés sont libres et responsables dans les actions qu'ils jugent bonnes — eux et non leur patron — d'entreprendre. De plus en plus d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs se sont lancées dans des phases d'expérimentation.

La prise de conscience de la nécessité d'un changement des pratiques organisationnelles résulte de la constatation du coût direct mais aussi indirect du contrôle interne : démotivation du personnel, difficulté à innover dans un environnement de plus en plus complexe et imprévisible et difficulté à attirer de nouveaux talents en quête de sens. Ces entreprises misent sur l'auto-détermination et l'auto-organisation pour renouer avec la motivation des salariés et permettre la création de valeur. Redonner du sens à l'action devient une priorité.

L'entreprise libérée fait donc le pari de l'intelligence collective pour faire face aux enjeux de demain. Elles revendiquent de ne plus dire «comment travailler» à leurs salariés mais plutôt «pourquoi». Elles partent aussi du principe que c'est «celui qui fait qui sait». Elles attachent une grande importance à l'élaboration d'un cadre du vivre ensemble dans l'entreprise.